

ETIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES : REGLEMENTATION ET PRATIQUE (R4)

PUBLIC :	Tout porteur de projet de transformation
DUREE :	7 H (1 journée) en centre en présentiel
LIEU DE FORMATION :	CFPPA de Meurthe-et-Moselle Domaine de Pixérécourt 54220 MALZEVILLE – La Halle de Technologie de l'EPL 54
CONTACT :	CFPPA de Meurthe et Moselle 03.83.18.12.12

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender la réglementation européenne quant à l'étiquetage des produits alimentaires (INCO)
 - Savoir communiquer et mettre en valeur son produit par son étiquette
-

DATE DE FORMATION

Plusieurs sessions durant l'année

PREREQUIS

Avoir fait au moins le R1

CONDITIONS D'INSCRIPTION

4 à 12 stagiaires

Le centre se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires inscrits n'est pas suffisant

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Aspects réglementaires : nouvelle réglementation, mise en place et dérogations
- Focus sur les allergènes et les additifs alimentaires
- Evaluation nutritionnelle des produits commercialisés
- Focus sur les aspects marketing et communication

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et documents supports
- Echanges avec les participants (les participants devront apporter des supports/étiquettes ou projets d'étiquettes afin de travailler sur ces supports et voir comment les modifier ou les améliorer)

ADAPTATION DE LA FORMATION

Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent

MODALITES DE VALIDATION

QCM en fin de journée

DEBOUCHES

Cette formation permet au producteur de s'approprier la réglementation en matière d'étiquetage des produits alimentaires.

POURSUITE DE FORMATION

Fabrication de produits

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Notre référent Handicap est à votre disposition au 03.83.18.12.08

EVALUATION DE L'ACTION

Référent Qualité

COÛT DE LA FORMATION

220 € par participant / Devis sur demande pour formation en intra

FINANCEMENT

OPCO de branche (VIVEA, OCAPAT...) ou fonds personnels
